Taxation et commerce illicite

Aide-mémoire N°4

L'industrie du tabac a affirmé que des taxes élevées sont le moteur de la contrebande et a parfois soutenu avec succès auprès des gouvernements qu'ils ne devraient pas augmenter les taxes sur le tabac car cela entraînerait une hausse du niveau de contrebande. Leur argument est que les contrebandiers introduiront illégalement des produits dans un pays où ils peuvent obtenir le profit le plus élevé et qu'il s'agit précisément des pays dans lesquels les taxes représentent une forte proportion du prix; laissant ainsi une marge importante pour réduire les prix (par l'évasion fiscale) tout en maintenant des profits. En réalité, le niveau global de contrebande est généralement plus élevé dans les pays où les prix des cigarettes sont plus faibles (et également les pays où le taux de taxation est plus bas) que dans les pays imposant des prix élevés.

Bien qu'il soit possible qu'une marge avant taxation élevée contribue au départ à inciter à la contrebande, les données indiquent qu'il ne s'agit pas de l'unique facteur. En effet, il existe d'autres facteurs importants, notamment la facilité à opérer dans un pays ainsi que le coût associé, la participation de l'industrie, la bonne organisation des réseaux criminels, la probabilité d'être pris

en infraction et les peines appliquées le cas échéant, les niveaux de corruption, etc¹.

Alors que le commerce illicite est le résultat de l'offre et de la demande, l'industrie du tabac s'est toujours concentrée sur la demande pour expliquer le commerce illicite et soutient que des taxes élevées en sont la cause. Des analyses de la Banque mondiale ont montré que les grandes quantités de produits du tabac illicites sont plus étroitement liées à la corruption et à la tolérance des ventes de contrebande².

Le commerce illicite mondial de produits du tabac se produit dans les juridictions où les taxes sont faibles comme dans celles où les taxes sont élevées. Par ailleurs, il résulte du manque de contrôle de la fabrication des cigarettes et de leur mouvement par-delà les frontières internationales et les organisations criminelles sont à la tête de ce commerce et disposent de systèmes sophistiqués de distribution des cigarettes de contrebande. Le commerce illicite est plus fréquent dans les pays à revenu faible que dans les pays à revenu élevé³.

Des recherches effectuées en Afrique de l'est et en Afrique centrale montrent que la contrebande de cigarettes dans cette région n'est pas causée par les différences

Rapport entre prix légal et commerce illicite en 2007

Classification par groupe de revenu de la Banque mondiale	Prix légal moyen d'un paquet de cigarettes (dollars US)	Pourcentage moyen du marché des cigarettes illicites	
Revenu faible	1,13	16,8	
Revenu intermédiaire 1,89		11,8	
Revenu élevé	4,89	9,8	

Source: Joossens L, Merriman D, Ross H, Raw M. The impact of eliminating the global illicit cigarette trade on health revenue. Addiction. 2010;105:1640–95



de niveaux de taxes mais elle est plutôt due aux faibles capacités des États, à de hauts niveaux de corruption et aux activités des groupes rebelles. Bien que les prix des cigarettes soient faibles dans ces pays (0,60 dollars US par paquet pour la marque la plus populaire), l'évasion fiscale aisée alimente les activités de contrebande menées par les commerçants et explique les niveaux élevés de contrebande dans ces pays à revenu faible⁴.

L'expérience d'un pays imposant des taxes élevées (le Royaume-Uni) a démontré qu'il est possible d'augmenter les taxes sans entraîner de conséquences non souhaitées, à condition qu'une politique de lutte contre le commerce illicite ait été mise en place. Durant la période 2000–2014, les prix des cigarettes ont plus que doublé au Royaume-Uni, tandis que la prévalence du tabagisme et du commerce illicite a baissé et les recettes issues des droits d'accise sur le tabac ont augmenté.

Les prix des cigarettes et leur impact sur le marché illicite, les recettes et la prévalence du tabagisme au Royaume-Uni au cours de la période 2000-2014

Année	Prix d'un paquet de cigarettes (en livres sterling) (1)	Marché des cigarettes illicites en % (2)	Recettes issues des droits d'accises sur le tabac (en milliards de livres sterling) (2)	Fumeurs % (3)
2000	3,88	21	7,6	27
2002	4,39	16	8,0	26
2004	4,65	15	8,1	25
2006	5,05	15	8,2	22
2008	5,44	13	8,2	21
2010	6,13	9	9,1	20
2012	7,09	9	9,7	20
2014	8,47	Les données ne sont pas encore disponibles	Les données ne sont pas encore disponibles	18

Source: (1) Association des fabricants de tabac; (2) HM Revenue and Customs; (3) Action on Smoking and Health

- Jha P, Chaloupka F, editors. Tobacco control policies in developing countries. Oxford: Oxford University Press; 2000.
- ² Merriman D, Yurekli A, Chaloupka FJ. How big is the worldwide cigarette-smuggling problem? In: Jha P, Chaloupka FJ, editors. Tobacco control in developing countries. Oxford: Oxford University Press; 2000.
- ³ Joossens L, Merriman D, Ross H, Raw M.The impact of eliminating the global illicit cigarette trade on health revenue. Addiction. 2010;105:1640–95.
- ⁴ Titeca K, Joossens L, Raw M. Blood cigarettes: cigarette smuggling and war economies in eastern and central Africa. Tob control. 2011; 20:226–32.

© Organisation mondiale de la Santé 2015. Tous droits réservés

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

WHO-EM/TFI/130/F













